

HARDRICOURT 2018 BUDGET

Par Fabrice POURCHÉ, maire adjoint délégué aux finances

Comme chaque année, depuis quatre ans, j'ai grand plaisir à revenir vers vous afin de vous présenter notre budget prévisionnel 2018 et évoquer les éléments financiers de notre commune passés et à venir. Après une présentation détaillée à tous les conseillers municipaux en réunion de travail, ce nouveau budget a pu être adopté à l'unanimité (moins une abstention et une voix contre) lors du conseil municipal du 12 avril.

Une nouvelle fois ce budget est équilibré sans augmenter les taxes locales pour les hardricourtois (taxe d'habitation, foncière et foncier non bâti). Les éléments chiffrés qui suivent dans ce dossier sont issus de la note de synthèse budgétaire présentée lors du dernier conseil municipal. Ce dossier qui vous est proposé est constitué de deux parties :

- La première permettant d'avoir une photographie de la situation financière de notre commune. Avec des paramètres démographiques et sociétaux (source INSEE 2013), des résultats financiers adressés par la direction générale des finances publiques (DGFIP) en juillet 2017 et enfin sur la comptabilité 2017 certifiée conforme (compte de gestion validé) par le trésorier principal de l'administration des finances publiques.
- La deuxième vous présentera les grandes rubriques de notre budget prévisionnel 2018 tant en fonctionnement qu'en investissement. Suivi du détail de nos investissements 2018 par délégation.

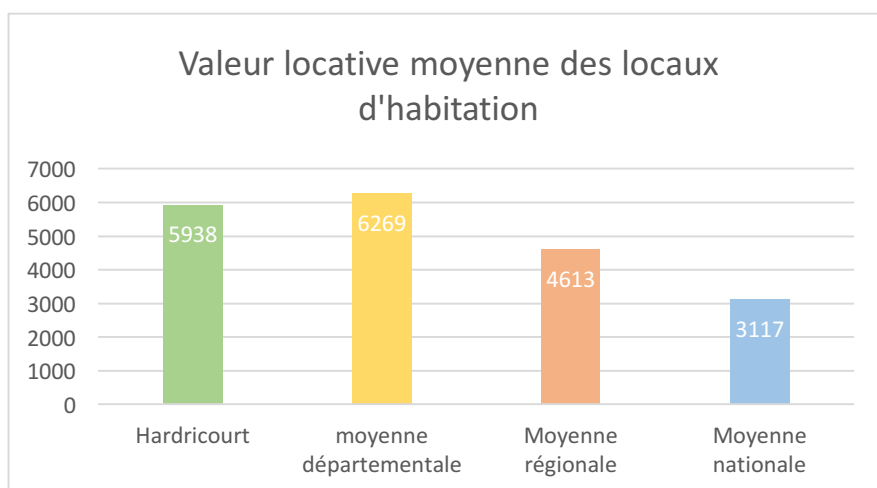
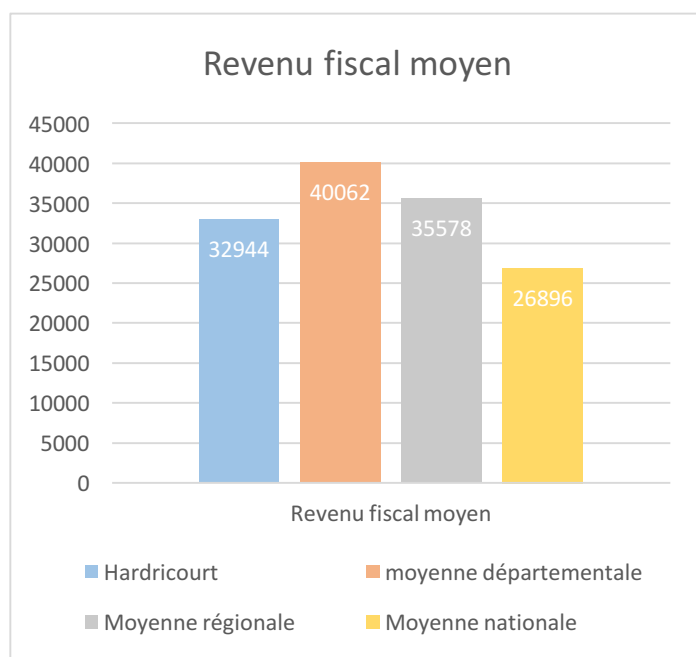
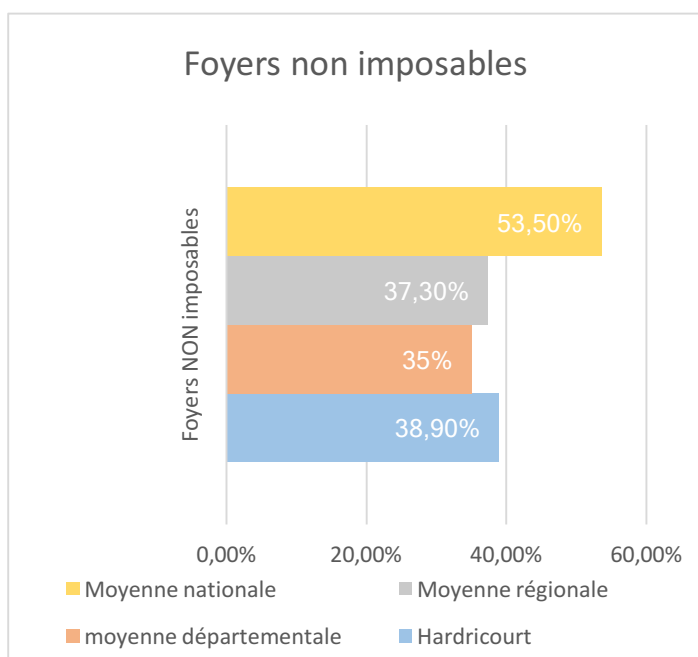
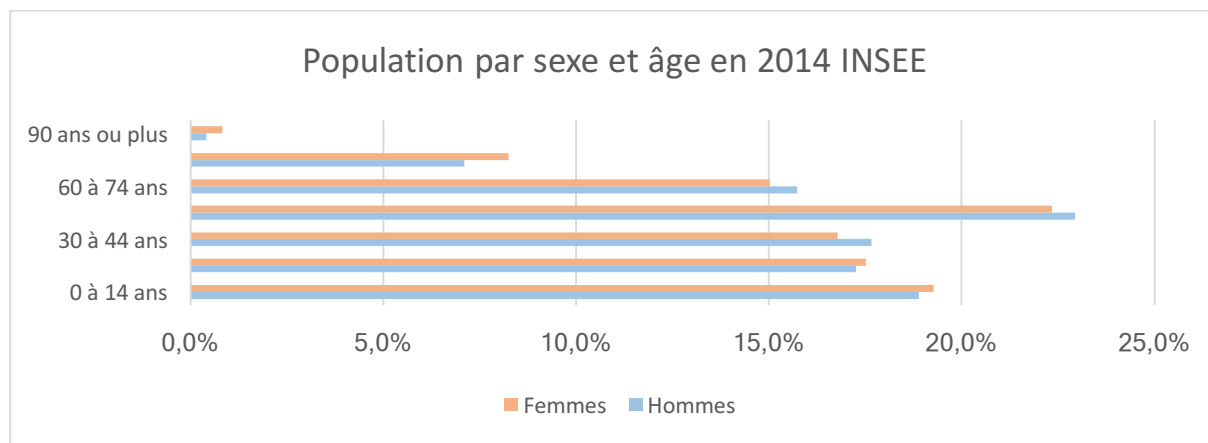
Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre disposition pour toute question.



LA POPULATION D'HARDRICOURT

Pyramide des âges HARDRICOURT

Dernières données source INSEE en attendant le nouveau recensement en 2019.



L'ETAT DES RESSOURCES

L'essentiel des ressources de notre commune repose sur :

1. Les dotations de l'Etat

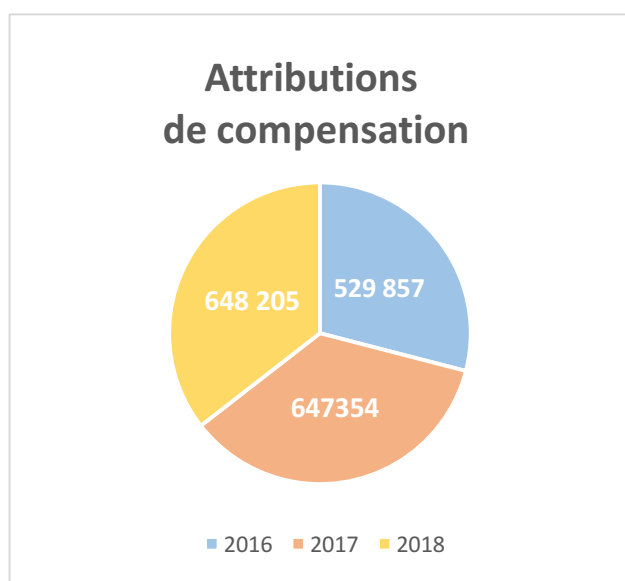
Tableau de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 2014 à 2018 pour Hardricourt

| DGF Hardricourt | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Montant € | 221 160,00 € | 170 065,00 € | 119 766,00 € | 91 911,00 € | 73 620,00 € |
| Variation N-1 | - 22 393,00 € | - 51 095,00 € | - 50 299,00 € | - 27 855,00 € | - 18 291,00 € |

Soit une baisse de la DGF de 147 540 € entre 2014 et 2018.

2. La fiscalité intercommunale GPSeO

| Taxes | 2016 | 2017 | 2018 |
|---------------------------------------|---------|---------|-------|
| Taxe habitation | 7,62% | 7,62 % | 7,62 |
| Taxes sur les entreprises | 24,36 % | 25,27 % | 25,27 |
| Taxe enlèvement des ordures ménagères | 5,79 % | 5,79 % | 5,79 |



Notre communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSeO) reçoit des recettes fiscales issues du territoire Hardricourtois (Taxe habitation, Taxe ordures ménagères, taxes sur les entreprises). Compte tenu du transfert des compétences de la commune vers GPSeO, notre communauté urbaine règle directement nos dépenses territoriales (voirie, déchets, aménagement, etc...). Le trop perçu (recettes-dépenses) nous est reversé sous forme d'attributions de compensation (AC).

3. La fiscalité communale

Grace à une volonté politique forte, la fiscalité communale est restée constante depuis le début de notre mandat (2014).

| Contributions directes HARDRICOURT | | | | | | | | | | | | |
|------------------------------------|-----------|---------|---------|-----------|---------|---------|-----------|---------|---------|-----------|---------|---------|
| | 2014 | | | 2015 | | | 2016 | | | 2017 | | |
| | Base | Taux | Montant | Base | Taux | Montant | Base | Taux | Montant | Base | Taux | Montant |
| Taxe d'habitation | 3 876 423 | 12,46% | 483 002 | 4 182 277 | 12,46% | 521 111 | 4 161 853 | 12,46% | 518 567 | 4 223 000 | 12,46% | 526 185 |
| Taxe foncière | 3 656 887 | 15,11% | 552 555 | 3 740 305 | 15,11% | 565 160 | 3 748 762 | 15,11% | 566 438 | 3 873 000 | 15,11% | 585 210 |
| Taxe foncière NB | 19 730 | 100,07% | 19 743 | 19 839 | 100,07% | 19 852 | 20 034 | 100,07% | 20 049 | 19 900 | 100,07% | 19 913 |
| Total | 1 055 301 | | | 1 106 124 | | | 1 105 054 | | | 1 131 310 | | |

4. L'autofinancement

La capacité d'autofinancement (C.A.F) qui représente le résultat de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement est stable. C'est un ratio important qui indique la saine gestion de notre budget de fonctionnement.

La C.A.F peut être affectée en partie ou en totalité à l'investissement. Le niveau de cet excédent conditionne la capacité d'une Mairie à investir en dehors du recours à l'emprunt.

Capacité d'autofinancement Hardricourt (CAF) :

| C.A.F | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Montant € | 401 080 | 572 702 | 550 765 | 508 407 | 830 318 |

La CAF élevée en 2018 est exceptionnelle. En effet, lors du transfert de la compétence et du budget assainissement à GPSeO, nous avons établi un arrêté des comptes au 31/12/2016. Notre budget assainissement présentait un solde positif de 327 401.76 € qui a été transféré dans notre budget fonctionnement 2018. La CAF réelle issue du budget de fonctionnement 2018 est donc de 502 917 €.

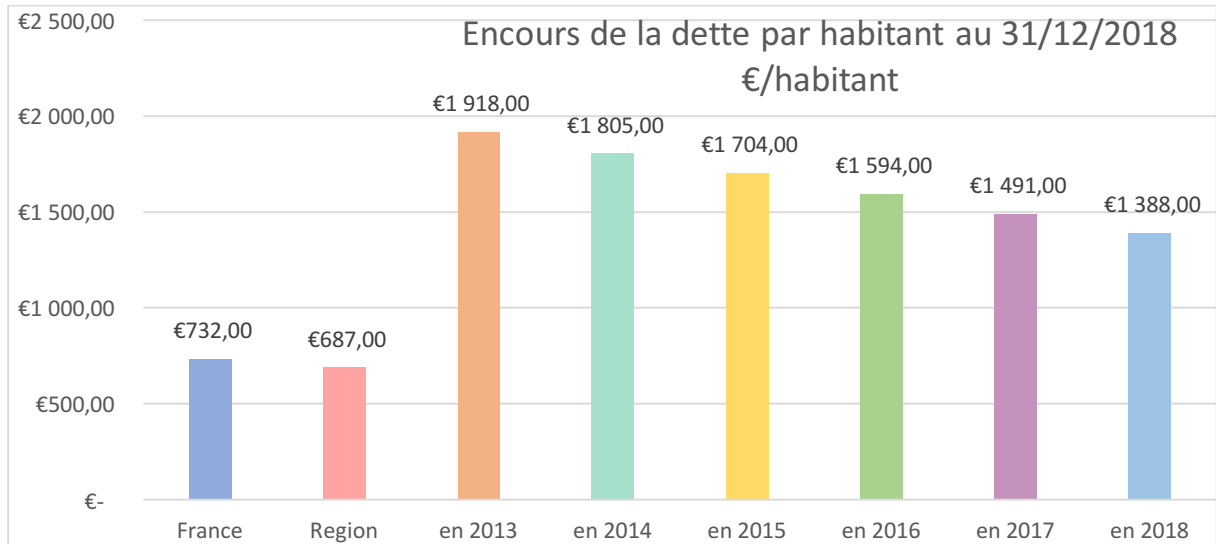
RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2018

| Libellé | Montant € | % |
|--|------------------|-------------|
| Produits des services domaine et ventes diverses | 61 900 | 2,02% |
| Impôts et taxes | 1 987 000 | 64,97% |
| Dotations, subventions et participations | 135 600 | 4,43% |
| Autres produits de gestion courante | 30 300 | 0,99% |
| Produits financiers | 50 | 0% |
| Produits exceptionnels | 0 | 0% |
| Atténuations de charges | 30 000 | 0,98% |
| Excédent de fonctionnement reporté | 813 412 | 26,60% |
| Total recettes de fonctionnement | 3 058 262 | 100% |

L'ETAT DES DEPENSES

Les dépenses principales sont :

1. L'ENCOURS DE LA DETTE HARDRICOURT 2018



Montant total de la dette au 31 décembre 2017 : 3 366 893 €

Montant du remboursement 2017 : 363 504 €

Le patrimoine communal intègre aussi des dettes, dont le remboursement annuel grève largement les possibilités d'investissement et de développement. Toute somme empruntée devant être remboursée et compte tenu de l'impossibilité de remboursement anticipé partiel ou d'étalement de la dette au regard des contrats d'emprunts signés, il nous faut donc l'assumer.

2. CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILE

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | BP 2018 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Total charges de personnel et frais assimilés | 986 143,77 | 868 721,15 | 913 100,29 | 912 085,13 | 809 084,00 | 844 388,00 |
| Dont rémunérations Brutes | 572 752,26 | 542 158,82 | 587 006,78 | 559 366,77 | 540 844,00 | 562 500,00 |
| Charges Sociales | 266 662,73 | 252 767,82 | 261 747,19 | 259 163,29 | 260 941,00 | 216 679,00 |
| Formation, œuvres sociales, médecine travail | 8 703,94 | 7 266,01 | 7 706,01 | 6 828,44 | 7 300,00 | 9 300 00 |

3. NOS CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT **Budget primitif 2018**

| | Montant | % |
|---|-----------|--------|
| Charges à caractère général | 500 938 | 16,38% |
| Charges de personnel et frais assimilés | 844 388 | 27,61% |
| Atténuations de produits | 45 000 | 1,47% |
| Autres charges de gestion courante | 180 910 | 5,92% |
| Charges financières | 127 110 | 4,16% |
| Charges exceptionnelles | 78 892 | 2,58% |
| Dépenses imprévues | 50 000 | 1,63% |
| Total dépenses réelles | 1 827 238 | 59,75% |
| Total dépenses d'ordre | 1 231 023 | 40,25% |
| Total dépenses de fonctionnement | 3 058 262 | 100% |

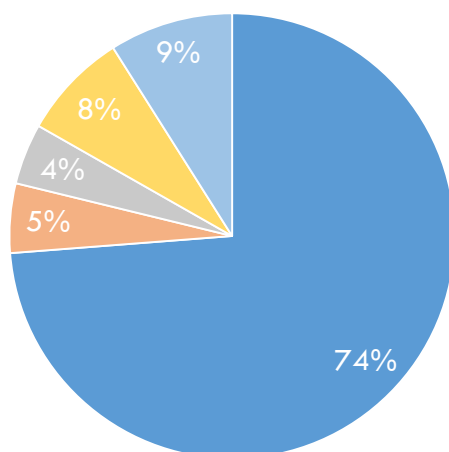
L'investissement au budget 2018

Le montant dégagé pour l'investissement dans le budget 2017, hors épargne projet et restes à réaliser, est de **634 410 €**.

LES PROJETS 2018

Les projets 2018 concernent :

Projets 2018 - 634 410€



■ Voirie ■ Scolaire ■ Espaces verts ■ Fêtes, Cérémonies, Sports ■ Divers

LE SCOLAIRE
(POUR UN TOTAL DE 31 970 €)

- Ameublement 2 nouvelles classes.
- Achat 2 chevalets mobiles.
- Achat d'un TNI (tableau numérique interactif) pour 3 000 € (un autre prévu en 2019).
- Achat d'un vidéoprojecteur (un autre prévu en 2019) pour 1 500 €.
- 2 chaises RASED.
- Barrière sens interdit rue Chantereine protection Ecole.
- Travaux de réfection de la cour pour 13 000 €.
- Démolition d'une cheminée sur bâtiment maternelle.
- Pose d'un portail et visiophone sur portillon accès école par le parc.

LA VOIRIE
(POUR UN TOTAL DE 468 000 €)

- Création, réfection, aménagement de trottoirs : boulevard Michelet, centre village pour un total de 100 000 € investis sur 2 ans dont 50 000 € en 2018.
- Création d'un parking pour la maison des associations.
- Aménagement du parking du parc du Château (doublement de sa capacité à l'identique) en corrélation avec le projet d'extension de l'école et la création d'un nouveau centre de loisirs et revitalisation festive du parc. Un cheminement piétons viabilise et éclaire entre ce parking et l'école. En complément, une dalle spectacle et jeux, permettant l'organisation de fêtes dans le parc, sera réalisée.
- Réaménagement du parking de la rue de la Chesnaye.

LES ESPACES VERTS
(POUR UN TOTAL DE 28 026 €)

- Plan annuel d'élagage d'arbres pour 5 000 €.
- Création de 2 talus : rue du Vexin et de Mezy.
- Création d'un merlon fleuri rue Denis Papin.
- Aménagement fleuri rond-point rue du Vexin.
- Réparation clôture fond parking SNCF.
- Création clôture fonds de parcelles Montcient.
- Provision projet cadre de vie pour 30 000 €.

FÊTES ET CEREMONIES, SPORTS
(POUR UN TOTAL DE 49 450 €)

- 15 housses barrières Vauban.
- Filets stade de foot.
- Matériel d'éclairage spectacles SDF.
- Remplacement du bardage translucide du gymnase coté pelouse.
- Achat d'éléments extérieurs pour parcours sportif.
- Complément d'investissement chaises spectacles SDF.

A noter qu'un reliquat de budget sur les travaux de rénovation du gymnase au BP2017 permettra en 2018 de changer l'ensemble des huisseries extérieures et intérieures (60 K€).

LES INVESTISSEMENTS DIVERS
(POUR UN TOTAL DE 56964 €)

- Achat d'une saleuse.
- Provision toiture du Lavoir (13 464 €).
- Matériel divers ST (1 700 €).
- Achat d'une passerelle piétons sécurisée pour les crues de Seine (20 000 €).
- Plan pluri annuel véhicules pour 5 000€.

Au-delà de ces investissements, l'année 2018 verra :

- La naissance de notre maison des associations.
Montant total de l'investissement : 1 220 691 € ttc.
- La naissance de notre nouvelle mairie.
Montant total de l'investissement : 1 489 516 € ttc.
- La naissance de notre centre de loisirs et des agrandissements école et restaurant scolaire.
Montant total de l'investissement : 1 423 610 € ttc.
- La fin de la réhabilitation de notre gymnase.
Montant : 479 278 € ttc.

4 investissements majeurs réalisés sans recours à l'emprunt et à taux fiscaux « ménages » communaux constants depuis 4 ans

Pour la quatrième année consécutive, nous avons réussi à maintenir nos engagements de campagne de non-augmentation des taxes locales pour les hardricourtois. L'équilibre budgétaire pour 2018 est une nouvelle fois atteint en contenant les dépenses. Les éléments exposés dans ce dossier et notamment la constance de notre capacité d'autofinancement traduisent notre stabilité financière et sa bonne santé. Il nous faut continuer à être actifs et vigilants pour que cette situation perdure. Vous pouvez compter sur notre engagement pour atteindre cet objectif.

2018 sera l'année qui verra naître nos grands projets de mandat. Comme pour toute naissance, c'est avec un grand plaisir et non sans fierté que nous vous inviterons à visiter ces nouveaux bâtiments hardricourtois (mairie, maison des associations et école) en fin d'année et au printemps 2019.

Au nom de mes collègues, je remercie l'ensemble des hardricourtois qui nous font confiance dans la gestion des finances, projets et avenir de notre commune. Et je partage avec vous cette phrase d'Eric Tabarly : « La confiance est un élément majeur : sans elle, aucun projet n'aboutit ».